



Accident de la navigation

Péniche coulée à 200 mètres à l'amont du pont d'Iéna à Paris au centre du chenal navigable

AVIS A LA BATELLERIE
N° FR/2010/03444

L'observation d'une extrême vigilance

- **à partir du mardi 3 août 2010 à 21:00 [tous les usagers (dans les deux sens)]**
- Seine dans Paris au PK 174.2 (pont d'Iéna) - (Centre du chenal)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :
Subdivision de Paris, 2 quai de la Tournelle, 75005, PARIS.
Tél : 01 44 41 16 80. Fax : 01 46 33 36 32.

Commentaire :

Ce jour, 3 août 2010 à 17h30, un automoteur a coulé au centre du chenal navigable à 200 mètres en amont du pont d'Iéna.

La navigation reprend à partir de 21h00 sous les conditions suivantes:

- navigation à droite limitée aux bateaux d'une longueur inférieure à 80 mètres (en rive gauche pour les montants et en rive droite pour les avalants); signalisation de l'épave par bouées lumineuses et guidage par la brigade fluviale;
- navigation interdite pour les bateaux d'une longueur supérieure à 80 mètres;
- pour les bateaux d'une longueur comprise entre 50 et 80 mètres, la navigation est autorisée uniquement pour les bateaux possédant un propulseur d'étrave.

Les usagers de la voie d'eau doivent veiller à une extrême prudence et limiter leur vitesse aux abords de l'épave.

Chef de Subdivision

Signé

REMI IMBERT

Date limite d'affichage :
Prochain Avis